

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 29 JUILLET 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**ATTUALISAZIONE DI A CUNVENZIONE RILATIVA
A L'OPERAZIONE « ASSEMBLEA DI I ZITELLI »**

**ACTUALISATION DE LA CONVENTION RELATIVE
A L'OPERATION « ASSEMBLEA DI I ZITELLI »**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Il apparaît éminemment souhaitable que les jeunes d'aujourd'hui, qui sont les citoyens de demain, s'initient aux bases de la démocratie, et notre Collectivité, de par ses compétences dans les domaines relatifs à l'éducation, à la formation, aux politiques de la jeunesse et par sa volonté de jeter les bases d'un avenir démocratique et paisible pour notre île, est tout naturellement portée à s'investir dans ce sens.

L'Assemblée de Corse est donc l'espace civique approprié pour cette « école de la citoyenneté » à l'échelle de la Corse entière.

Dans cet esprit, l'Assemblea di i Zitelli et l'Assemblea di a Giuventù jouent un important rôle d'éducation, en associant les enfants et les jeunes adultes aux processus de décision de la Collectivité de Corse.

Ainsi, l'Assemblea di i Zitelli, organisée conjointement par la CdC et le Rectorat d'Académie, et dont la 9^{ème} édition aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, permet aux élèves d'acquérir les connaissances leur permettant d'appréhender les finalités, l'organisation et les règles des institutions démocratiques.

L'expérience montre que ce socle commun de connaissances se trouve vivifié par la pratique réelle du débat démocratique, dans le cadre d'une mise en situation favorisant l'acquisition de règles d'échanges basées sur l'écoute et la prise en compte de la diversité des points de vue, dans une démarche de construction commune.

Toutefois, les récentes réformes institutionnelles et l'accroissement des compétences de la CdC, ainsi que la volonté de renforcer le travail réalisé dans le cadre de l'Assemblea di i Zitelli, impliquent aujourd'hui d'actualiser la convention initiale, notamment pour rapprocher le nombre de délégués juniors de la nouvelle composition de l'Assemblée de Corse et pour adapter les thématiques de travail au cadre de compétences élargi de la CdC.

L'Assemblea di i Zitelli sera donc composée de 62 délégués (plus le Président de l'Assemblée de Corse), élu(e)s selon le principe de la parité dans des classes de Cours Moyen (1 et 2) et de 6^{ème} et 5^{ème}.

Chaque classe participant à l'opération élaborera d'une part, une question destinée au Président de l'Assemblée de Corse et une question destinée au Président du Conseil Exécutif, et d'autre part, un projet de motion sur des thèmes relevant des quatre domaines suivants :

- la vie scolaire, la solidarité, la santé ;
- la culture, le sport, la langue corse, la révolution technologique ;
- l'écologie et le développement durable ;
- les droits des citoyens d'Europe et de Méditerranée.

Il vous est donc proposé :

- 1) d'adopter le projet de convention actualisée ci-joint et d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse et le Président de l'Assemblée de Corse à le signer ;
- 2) de donner mandat au Président du Conseil Exécutif de Corse et au Président de l'Assemblée de Corse, chacun dans leur domaine de compétences respectif, pour entreprendre toutes démarches et prendre toutes mesures et actes destinés à mettre en œuvre ladite convention ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.